

CONCOURS DE COMPOSITION OFF 2009

5^{ème} édition

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : HYPERLINK
"mailto:pyartaud@aol.com" pyartaud@aol.com

CALENDRIER

Date limite d'inscription : 1^{er} Septembre 2009

Partitions sélectionnées : mi-septembre 2009

Finale : 10 Décembre 2009

REGLEMENT DU CONCOURS 2009

LES ŒUVRES

Les oeuvres doivent être inédites et non encore créées.

Les oeuvres doivent être écrites pour un effectif de 16 flûtes minimum à 24 flûtes maximum.

L'orchestre dispose de 24 flûtistes jouant de la grande flûte en ut.

Parmi ces flûtistes :

4 instrumentistes peuvent prendre le piccolo,

6 autres instrumentistes la flûte alto en sol,

6 autres la flûte basse,

et 4 autres l'octobasse en ut.

LES CANDIDATS

Il n'y a aucune limite d'âge.

LES ÉPREUVES

Les partitions doivent parvenir au plus tard le 15 septembre 2009 à l'adresse suivante :

OFF / Pierre-Yves ARTAUD

ENMP

114 bis Boulevard Malesherbes

F - 75017 PARIS

Une première sélection anonyme aura lieu avant le 1^{er} octobre 2008 et les candidats seront aussitôt avertis de leur résultat par courrier.

En cas de sélection pour le concert de finale, le matériel d'orchestre devra parvenir à l'ENMP avant le 15 novembre 2009.

La finale prendra la forme d'un concert public à Paris le 10 décembre 2009.

Les résultats seront proclamés à l'issue du concert.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Chaque candidat fournira avec son inscription une courte biographie (1 page maximum) et une photo d'identité.

Les droits d'inscription sont de € 50 et ne sont pas remboursables. Ils doivent parvenir au plus tard le 1^{er} Septembre 2009

soit par chèque à l'ordre de « OFF » à l'adresse suivante :

OFF / Pierre-Yves ARTAUD
54 rue Raphaël
F - 94400 Vitry sur Seine

soit par virement sur le compte chèque postal n° 3307034T033

*NB : Tous les frais de virement ou de change seront assurés par les candidats.
Les chèques doivent être libellés en euros.*

LES RÉCOMPENSES

Trois exécutions publiques sont garanties pour les candidats finalistes.

DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Une ou plusieurs oeuvres pourront être éditées en CD.

Une ou plusieurs œuvres pourront être éditées dans la collection OFF des éditions Svitzer (Copenhague)

Le jury peut décerner des mentions spéciales pour des oeuvres ayant retenu son attention mais non retenues pour la finale.

Le fait de participer au concours entraîne l'acceptation sans réserve du règlement. Le jury est souverain, ses décisions sont sans appel.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 15 Septembre 2009 à :

Pierre-Yves ARTAUD
Concours de Composition OFF
54 rue Raphaël
F - 94400 Vitry sur Seine

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

NATIONALITE.....

ADRESSE.....

.....

.....

TELEPHONE.....

E-MAIL.....

Je soussigné,....., déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de composition OFF 2009 et l'accepter. Ci-joint un règlement de € 50. par chèque à l'ordre de OFF, par virement sur le compte chèque postal n° n° 3307034T033.

Date :

Signature :

L'ENSEMBLE D'ORDINATEURS DE GERARD PAPE » CERCLE POUR LA LIBERATION DU SON ET DE L'IMAGE » OFFRE A UN OU PLUSIEURS LAUREATS DU CONCOURS OFF 2009 LA POSSIBILITE D'UNE CREATION POUR L'OFF ET LE CLSI CREE LORS DE LA SAISON DE CONCERTS 2010/2011. CONSULTEZ LE SITE ET N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER AUPRES DE L'OFF EGALEMENT !

The computer ensemble founded by Gerard Pape "Circle for the Liberation of Sound and Image" (CLSI) will offer to one or several prize winners of the 2009 OFF composition competition the possibility to compose a new work for the OFF and the CLSI which will be played together by them in a joint concert in the 2010-2011 season.

Please see the website of the CLSI: for further information and do not hesitate to ask questions about this to the OFF as well !

<http://clsimusic.free.fr>